

Saisonniers agricoles et exploitation des travailleurs migrants en Italie

28 février 2025

Paru en janvier 2025, un article d'A. Frisone (IRES) s'intéresse aux saisonniers étrangers en Italie. L'auteure relève l'écart entre les quotas d'immigration et les besoins des employeurs. Les permis de séjour délivrés pour raison de travail ont fortement chuté depuis le début des années 2010 (figure), et le secteur agricole mobilise fréquemment des immigrés sans papiers, ou disposant de titres de séjour délivrés pour raisons humanitaires.

Citoyens extracommunautaires entrés en Italie (en milliers)

Source : *Chroniques de l'IRES*

La fondation OpenPolis y estime à 32,5 % le poids du travail informel, contre 11,7 % tous secteurs confondus. L'article rappelle le fonctionnement du *caporalato*, système de recrutement illégal auquel les exploitants agricoles participent pour réduire les coûts de main-d'œuvre. Les personnes étrangères, captives des réseaux criminels voire mafieux, sont alors exposées à divers abus (logement insalubre, salaires ponctionnés, horaires épuisants, violences, etc.). Les syndicats et les ONG mènent des actions pour « organiser » les migrants en dépit de leur vulnérabilité.

Source : [Chroniques de l'IRES](#)

